LUCHA – Lutte pour le Changement

L U C H A

24 janvier 2020

LA GRANDE DESILLUSION : BILAN DE L'AN 1 DE LA PRESIDENCE DE FELIX TSHISEKEDI

Mouvement citoyen non-partisan & non-violent, République Démocratique du Congo
Tél. /WhatsApp: +243 974 233 390 | Email: lucha.rdc@gmail.com & info@luchacongo.org |
Facebook:www.facebook.com/lucha.rdcongo | Twitter: luchaRDC / Skype: lucha.rdc
www.luchacongo.org

Fatshimetrie : 1 an

O. INTRODUCTION

0.1 CADRAGE GLOBAL

La constitution de la RDC adoptée en 2006 telle que modifiée en 2011, consacre les élections comme seul et unique mode d'accession au pouvoir politique afin de résoudre l'épineuse question de la légitimité des gouvernants et des institutions d'une part et établit le système d'alternance au pouvoir d'autre part.

Le 19 décembre 2016 consacrait la fin du deuxième et dernier mandat de monsieur Joseph Kabila alors président de la République [1]. Doté des velléités de se maintenir au pouvoir d'abord par la modification de la constitution, et puis par le glissement (la non-tenue des élections dans le délai constitutionnel), il s'était maintenu par la force [2] au pouvoir durant deux années supplémentaires. Ces deux années ont été caractérisées par les manifestations politiques et citoyennes qui ont poussé à la publication d'un calendrier électoral et à la tenue des élections par la CENI (Commission Électorale Nationale et Indépendante) au 30 décembre 2018. Par ailleurs, la CENI avait décidé d'annuler les élections dans trois entités électorales (Yumbi dans la province de Mai-ndombe, Beni et Butembo dans la province du Nord-Kivu) pour des raisons d'insécurité et pour cause du virus à maladie à Ebola [3].

Ce 30 décembre 2018, les électeurs congolais se sont rendus aux urnes pour se choisir un nouveau président, des députés nationaux et provinciaux. Les déroulements de ces scrutins n'avaient pas émaillé de beaucoup d'irrégularités sur toute l'étendue de la RDC sauf que l'utilisation de la nouvelle technologie « la machine à voter » qui posait problème aux électeurs, et le manque des noms sur les listes d'électeurs.

Le 10 janvier 2019, la CENI a annoncé les résultats provisoires de la présidentielle couplés à ceux de la législation provinciale. A la surprise de nombreux observateurs, les résultats publiés n'étaient désagrégés au niveau des bureaux de vote comme l'indique la loi électorale. De cette publication de la CENI, Monsieur Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO a été donné vainqueur des élections présidentielles avec 38,57% des suffrages contre 34,8% de Monsieur Martin Fayulu et 23,8 de monsieur Emmanuel RAMAZANI sur les 21 candidats qui étaient en lice. Ces résultats de la CENI seront confirmés et validés par la cour Constitutionnelle de la RDC [4].

En effet, Le 04 janvier 2019, la mission d'observation électorale de la Conférence Épiscopale du Congo (CENCO) avait indiqué avoir le nom du vrai vainqueur des élections présidentielles au regard de la taille de leurs observateurs déployés sur terrain (40 mille personnes) [5]. Dans

la même foulée, une fuite d'une base de données attribuée à la CENI, traitée et diffusée par certains médias internationaux (FT, RFI, TV5 MONDE, Reuters) et le Groupe d'Étude sur le Congo (GEC) montrait que monsieur Martin Fayulu avait largement remporté les élections présidentielles avec près de 60% [6].

Paradoxalement, les assemblées nationale et provinciale ont été acquises au regroupement Front Commun du Congo (FCC), ce qui a obligé le nouveau Président TSHISEKEDI à former une coalition avec le FCC afin de composer le gouvernement. Cette coalition fondée sur le « deal opaque » entre Cap vers le Changement (CACH) et le FCC a mis en place un gouvernement éléphantesque et budgétivore avec des portefeuilles qui n'ont pas de compétences précises. Avec 66 membres, ce gouvernement a des difficultés majeures de fonctionnement selon le principe de solidarité gouvernementale qui doit le caractériser.

Par ailleurs, le nouveau Président a pris des engagements devant la population congolaise lors de la campagne électorale. Il multiplie les promesses à chacune de ses sorties médiatiques ou à chacun de ses déplacements à l'étranger ou à l'intérieur du pays.

Après son investiture le 24 janvier 2019, la population congolaise espérait avoir des réponses à ses défis majeurs d'ordre social, politique, sécuritaire, économique, environnemental, culturel et prospectif.

D'ailleurs, la population congolaise qui vit dans une précarité marquée avec moins de deux dollars par jour et que l'indice de développement humain (IDH) est à 0,47 en 2017[7], a des fortes attentes vis-à-vis de ce nouveau gouvernement : la question de massacres dans la région de Beni et de l'insécurité dans diverses zones de la RDC, le défi de la maladie à Virus à Ébola, la question de la criminalité urbaine dans les villes variées et dans les campagnes, la problématique du chômage et de sous-emploi, de la cohésion nationale et de l'intégration régionale et africaine, des inondations et des catastrophes naturelles, etc. sont autant des défis majeurs auxquels font face les congolais.

En plus, les défis des réformes substantielles dans certains secteurs de la vie nationale sont impératifs et urgentes afin d'améliorer et de consolider le système démocratique et de l'État de droit de la RDC. La lutte contre la corruption et de l'impunité, la réforme de la CENI, de la Cour Constitutionnelle, de la constitution, de la justice, l'éducation et la santé, de l'administration publique, des institutions de la République, de la police et de l'armée, etc. sont des secteurs qui nécessitent des réformes adaptées et profondes.

Ces réformes sont indispensables pour baliser le chemin vers un nouveau système électoral réellement démocratique, crédible et transparent ; et ce, en commençant par le prochain cycle électoral de 2023 d'une part et de reculer et réduire les inégalités et disparités marquées de la population d'autre part.

Eu égard de ce qui précède, un contrôle citoyen rigoureux et non complaisant de l'action publique s'avère indispensable. Cela étant, en février 2019, la LUCHA avait lancé le baromètre « Fatshimetrie » pour mesurer progressivement les actions de Félix Tshisekedi et la réalisation de ses engagements.

Le 24 janvier 2020, l'an 1 de son mandat est un moment propice pour dresser un bilan consolidé et juger si oui ou non il a engagé le pays sur une meilleure trajectoire, et formuler les recommandations idoines pour les quatre prochaines années.

Selon que l'on est partisan ou non, l'on a tendance à exagérer son bilan en le qualifiant de particulièrement positif ou négatif selon les cas. Mais qu'en est-il objectivement ?

Globalement, Félix Tshisekedi n'a pas été à la hauteur des attentes des Congolais. Limité à la fois par ses lacunes et son impréparation, par le « deal » qui l'a porté au pouvoir avec des résultats électoraux douteux, par les soubresauts d'une « coalition » incongrue, par l'ampleur des défis après 18 années d'instabilité et de gestion calamiteuse de l'État, il a trop promis et trop peu fait. Certes, 12 mois c'est très peu pour « changer » le Congo, mais c'est beaucoup à l'échelle d'un mandat (5 ans) et de l'urgence absolue de relever le pays. Ses plus grands mérites résident dans la relative réouverture de l'espace civique, le début balbutiant de la gratuité de l'enseignement de base, et les efforts pour mettre fin à l'isolement diplomatique du pays. Ses plus grands échecs résident dans l'absence de signaux clairs en matière de justice pour les crimes graves du passé et de lutte contre la corruption, la continuité du népotisme, du gaspillage des ressources de l'État (gabegie) et de l'immoralité caractérisant les hommes politiques, l'absence de stratégie claire et/ou de mesures fortes pour restaurer la sécurité, et l'absence de perspectives de réformes structurelles profondes pour instaurer l'État de droit et la démocratie. Si rien n'est fait pour adresser ces défis, bientôt tout espoir de changement durant son mandat sera complètement perdu, y compris dans le chef des plus crédules/optimistes des Congolais.

0.2. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif de ce rapport est de dresser le bilan des 12 premiers mois de Félix Tshisekedi au pouvoir dans différents domaines pertinents pour notre lutte : politique, sécurité, justice, économie et finance, social, diplomatie, droits de l'homme… afin de dégager des leçons pour

lui, son gouvernement, les institutions, mais aussi pour nous-mêmes comme mouvement, pour les forces vives et pour le pays en général.

Ces évaluations sont essentiellement basées sur la recherche documentaire et l'observation directe. On a recouru uniquement aux sources officielles et aux autres sources fiables (rapports, déclarations, articles de presse de médias crédibles). Les données sont présentées dans un langage simple et concis.

Chapitre premier: SÉCURITÉ ET PAIX

Depuis plus de deux décennies, l'Est de la République Démocratique du Congo est le théâtre des violences et des conflits orchestrés par des rébellions d'agression (Congrès National pour la Défense du Peuple, Mouvement du 23 mars, Rassemblement Congolais pour la Démocratie,...), des groupes armés étrangers (Force de Démocratie et Libération du Rwanda, Allied Democratic Forces,...), des armées étrangères (armées rwandaise, ougandaise et burundaise), des milices locales mai-mai, en ce compris par certains éléments de forces de sécurité congolaise.

Le bilan de ces conflits est singulièrement lourd pour les Congolais, dont les conditions de vie sont déjà rendues difficiles par une mauvaise gouvernance qui caractérise la classe politique.

Des millions de Congolais sont morts, blessés, violés, réfugiés, déplacés et nombreux ont vu leur économie de base s'écrouler. L'espoir suscité par la réunification du pays en 2003 et l'avènement du processus électoral en 2005 s'est vite envolé. Cela est dû à plusieurs facteurs, dont l'un des plus pondérant est la recrudescence des guerres; qui du reste souffre de l'inefficacité des politiques publiques en matière de sécurité.

Le 24 janvier 2019, Félix Tshisekedi devient président d'un pays insécurisé dans sa quasi-totalité, autant dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Les cas les plus emblématiques étant: les massacres odieux dans la région de Beni, les conflits interethniques en Ituri, l'activisme des groupes armés étrangers et locaux dans les Kivu.

En effet, le bilan sécuritaire demeure chaotique nonobstant quelques les efforts enregistrés au crépuscule de cette première année. L'écart entre la réalité et les promesses tenues en matière de la sécurité justifie ce bilan négatif, à quelques exceptions près. La résurgence des massacres à Beni et la réponse tardive des actions militaires (en cours) traduisent une faiblesse de politique publique y afférente. Au demeurant, les efforts enregistrés ces derniers jours à Beni redonne l'espoir au peuple et devraient s'étendre aux cas emblématiques cités ci-haut.

I.1. BENI ET ITURI

Depuis 2014, des tueries de masse se commettent dans la région de Beni par des assaillants armés que les autorités qualifient de “terroristes ADF”. À ce jour, l'économie locale est totalement ébranlée, environ 3000 personnes ont été tuées et d’autres portées disparues.

Après nombreuses manifestations et plaidoyers de la société civile dont la LUCHA, le Président de la République s'est rendu deux fois à Beni pour s'imprégner de la situation sur le terrain. Le 29 août 2019, il a nommé le général de brigade Nduru Jacques comme nouveau chef des opérations militaires SOKOLA-1 en remplacement du Général-major Marcel Mbangu. Tout de de même, les effectifs des militaires ont augmenté et les opérations de grande envergure ont été lancées le 30 octobre 2019. Ces changements ont suscité un brin d’espoir dans la population qui, à travers notre mouvement, a remis aux FARDC un lot des biens en vivres et non-vivres marquant le soutien du peuple aux opérations en cours, y compris aux militaires.

Néanmoins, le changement au sein de la chaîne de commandement des opérations militaires, la majoration des effectifs et le début des opérations de grande envergure n’ont pas a priori mis les assaillants hors d’état de nuire. Par contre, ces derniers ont sévèrement répliqué à partir du 05 novembre 2019. Leur riposte a fait un bilan très lourd en termes de perte en vies humaines, près de 250 personnes massacrées odieusement dans une durée d’environ un mois.

Ce bilan aussi étonnant démontre la faiblesse du plan de sécurisation des espaces agglomérés, des routes principales, il met également en évidence l’absence des stratégies idoines et des actions appropriées qui devraient être considérées en amont.

La société civile n'a cessé d'appeler au changement sur terrain des militaires issus des anciennes rébellions (RCD, CNDP, ...), au retrait des officiers militaires sous sanction ciblée, à une prise en charge décente de militaires au front, à une meilleure sécurisation des agglomérations et routes. La conduite de l'armée et des opérations militaires en cours devrait menée par les officiers sérieux et respectueux des droits de l'homme. Ce qui est une urgence nationale et une condition pour le rétablissement de la paix et la sécurité à travers le pays.

Par ailleurs, les informations livrées par les FARDC et certains officiels renseignent un succès opérationnel significatif et décisif dans les opérations qui visent à éradiquer les assaillants. Tel est le cas de la récupération de « Medina » donné comme “bastion” des ADF et d’autres entités qui étaient occupées par ces derniers.

En juin 2019 dans la province d’Ituri, des violences interethniques a conduit plus de 300.000

personnes à fuir leurs habitations. Le 30 juin 2019 M. Felix Tshisekedi s'était rendu à Bunia et à Djugu pour s'imprégner des enjeux locaux et réconforter les déplacés. Cette visite a eu raison sur la flambée des violences et il s'est observé un calme relatif. Toutefois, il reste que les solutions efficaces à ces conflits récurrents depuis de décennies doivent être trouvées à travers un dialogue social et sincère au niveau local. Ce dialogue devra permettre de poser des balises irréductibles de cohabitation pacifique entre les ethnies et de poser remparts substantiels de développement de la jeune province d'Ituri.

I.2. FDLR.

Au cours de l'année 2019, les capacités combattantes de la rébellion rwandaise des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) ont été sensiblement réduites. Certains faits corroborent cette thèse, à savoir, la récupération des territoires jadis sous leur contrôle et l'exécution de deux grands responsables FDLR, le "général" Sylvestre Mudacumura avec ses lieutenants le 17 septembre 2019 et du général Juvénal Musabimana le 9 novembre. Plusieurs combattants FDLR se sont rendus aux forces loyalistes et à la MONUSCO. Certains parmi eux ont accepté le rapatriement dans leur pays d'origine le Rwanda.

L'affaiblissement des FDLR a été salué par les populations locales victimes des atrocités et la cruauté de ce groupe rebelle qui a pendant plus de 20 ans assailli, violé, tué et pillé.

Cependant, certaines informations renseignées par des nombreux observateurs et sources locales (société civile) font état des opérations de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) occultées sur le sol congolais en violations du droit international et en l'absence de contrepartie rwandaise. Cette question requiert des explications sincères et claires des autorités congolaises, quel que soit le fait que ces opérations auraient été menées conjointement ou sans les forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

Par ailleurs, des groupes mai-mai à l'instar de Nduma Defense of Congo Rénové, milice soutenue occasionnellement par le Rwanda, a affirmé être à l'origine de l'exécution du général Sylvestre Mudachumura. Il y a donc lieu de douter que certaines victoires enregistrées face aux FDLR soient obtenues au prix de la violation de notre souveraineté territoriale et des principes élémentaires du droit international.

I.3. PROCESSUS DE DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION

Durant les premiers jours de sa gouvernance, le président Félix Tshisekedi avait appelé les milices locales à déposer les armes pour laisser la place à la paix et au développement.

En effet, avec le départ de Kabila du pouvoir et l'annonce par Félix Tshisekedi des opérations militaires pour éradiquer les groupes armés nationaux et étrangers, certaines milices ont vu leurs principales revendications rencontrées c'est-à-dire le départ de Kabila et ont quitté collectivement ou individuellement la lutte armée.

De Kalunguta à Kasongo, de Lubero à Fizi en passant par Bunyakiri et Rutshuru, des annonces de reddition des miliciens auprès des FARDC ou de la MONUSCO se sont multipliées et ont permis aux populations de croire à l'arrivée tant attendue de la paix.

Cependant, il sied de noter que l'absence d'un plan sérieux de démobilisation, désarmement, réinsertion et encadrement d'ex-miliciens. Jusqu'à ce jour, nombreux anciens miliciens vivent confinés dans les camps de cantonnement disséminés à travers le pays et dans des conditions très difficiles. Cela conduit ces derniers à reprendre leurs activités et devenir beaucoup plus dangereux pour les populations civiles. Ce danger est autant profond lorsque ces ex-miliciens sont déversés comme par le passé, au sein des FARDC au mépris du processus de recrutement *ad hoc*. Cela rend ainsi difficile et utopique l'objectif de construire une armée véritablement républicaine, disciplinée et professionnelle au service de la nation.

Pour capitaliser ces redditions volontaires, il faut obligatoirement et de toute urgence mettre en place un plan sérieux de démobilisation, désarmement, réinsertion, et encadrement de ces ex-miliciens afin que ceux qui veulent déposer les armes le fassent avec la certitude d'être directement et correctement pris en charge et réinsérés dans la vie civile ou rapatriés dans leur pays d'origine. Leur insertion immédiate au sein des FARDC doit être exclue de toutes les options pour éviter les erreurs de brassage et de mixages.

I.4. RELATION AVEC LES PAYS, VOISINS

Dès son entrée en fonction, Félix Tshisekedi a entrepris des déplacements à travers différents pays voisins de la sous-région pour déclencher une dynamique d'appui à la pacification de la République Démocratique du Congo. Il a été en Ouganda, au Rwanda, au Burundi, au Congo Brazzaville, en Tanzanie, en Angola, et en République Centrafricaine.

Le jeudi 24 octobre 2019, une réunion cruciale s'est tenue à Goma entre les états-majors des pays la région. Dans cette même perspective, en septembre il y a eu une rencontre entre les autorités de la RDC, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Burundi et du Rwanda. De ces rencontres on peut sans nul doute déduire les velléités de lutter ensemble contre les groupes armés actifs à l'Est du pays afin de protéger les civils.

Il est vrai que les conflits armés à l'Est sont liés aussi aux dynamiques régionales et ne peuvent donc être résolus sans une implication positive des pays voisins. Néanmoins, il n'est un secret pour personne que ces trois pays précités ont commis de crimes très graves dans notre pays et continuent, par milices interposées, à déstabiliser notre pays pour piller facilement les ressources naturelles. S'il est vrai que les impératifs de paix nous invitent à coopérer avec les pays voisins et que la coopération avec les États voisins (notamment l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi) est cruciale, il va de soi qu'on ne peut sacrifier la justice ou prendre les risques de faire le lit des nouvelles agressions à l'avenir.

La stabilité de la RDC ne serait pas vue de bon œil par ces pays qui, d'ailleurs sont en conflits ouverts entre eux, le Congo risquerait de devenir leur champ de bataille.

N'eût été l'implication active de la population congolaise à travers notamment notre mouvement et d'autres structures de la société civile, pour dire non à l'intervention militaire de ces pays en RDC, ça serait plus grave.

L'échange des renseignements serait la plus haute limite pour cette coopération surtout que la sécurité et le développement de la région des Grand Lacs dépend de la stabilité du Congo.

I.5. MONUSCO ET FIB, UNE MISSION INOPÉRANTE

Arrivée en RDC en novembre 1999 sur l'invitation du gouvernement congolais, la MONUC, l'actuelle MONUSCO a indéniablement contribué à la réunification de notre pays après les deux grandes guerres de 1996 et 1998, ainsi qu'au processus démocratique entamé avec la transition de 2003-2006. Mais plus de 20 ans après sa création, force est de constater qu'elle a largement failli à ses principales missions que sont la protection des civils et, avec la Brigade d'Intervention (FIB), la neutralisation des groupes armés.

En 2013, la création de la FIB répondait à la nécessité pour les Nations-Unies de passer du maintien d'une paix imaginaire à l'imposition de la paix, comme nous l'avions demandé à travers plusieurs manifestations et communications face à la menace que représentait le groupe rebelle M23 de triste mémoire. L'offensive conjointe de notre armée et de la FIB contre le M23 est la preuve qu'avec la volonté et la détermination de la part aussi bien de nos autorités que des Nations-Unies et de leurs pays contributeurs de troupes, la mission d'imposition de la paix est possible. Malheureusement, dès le lendemain de la défaite du M23, de nouvelles divergences de vues ont estompé l'élan contre les groupes armés et la FIB est devenue comme le reste de la Force de la MONUSCO : inopérante, observatrice passive, figurante, budgétivore.

La région de Beni est l'exemple expliquant mieux l'inefficacité de la mission onusienne. Beni est une zone où la MONUSCO via la FIB dispose de la présence la plus importante au pays. Malgré tout, on compte régulièrement de nouvelles victimes des massacres parmi la population civile, y compris à côté des bases bien équipées de la MONUSCO. C'est ce qui explique la colère légitime et compréhensible de la population qui a parfois pris la MONUSCO à partie.

S'il est possible que certains acteurs politiques puissent utiliser ces violences pour faire avancer leurs agendas, il reste que la colère est réelle et légitime, et que c'est elle que la nier est au minimum un acte de mépris envers toute la population congolaise.

Des mécanismes de retrait de la MONUSCO doivent être envisagés en tenant compte des impératifs de préservation des quelques acquis en vue d'empêcher la situation de s'empirer. Tout en préconisant le démantèlement de la MONUSCO dans son format actuel, il faudrait organiser le transfert de ses activités civiles et humanitaires aux Agences des Nations-Unies pendant un délai relativement court, maintenir et renforcer le mandat et les effectifs de la Force d'Intervention (FIB), avec des troupes essentiellement africaines (hormis les pays impliqués dans les conflits en cours en RDC), un mécanisme de renseignement efficace, un commandement et un leadership politique volontariste, et des moyens adéquats, ordonner une enquête internationale indépendante et transparente sur les massacres des civils dans la région de Beni depuis 2014 et en établir les responsabilités et mettre en place un mécanisme international intégré pour soutenir techniquement et financièrement la réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo.

Chapitre deuxième. II. POLITIQUE

II.1. DEMOCRATIE A L'AUTEL D'UNE SOIT DISANT "STABILITE"

Le 24 Janvier 2019, lorsque Felix Tshisekedi prête serment, cela fait seulement 5 jours que l'internet est rétabli après 20 jours de blackout total. Le peuple se découvre ainsi dans une autre réalité. Le 31 décembre, lorsque le gouvernement se décide de couper l'internet, les résultats des élections tenues la veillent inondent les réseaux sociaux. Le verdict populaire est tombé: la majorité au pouvoir a largement perdu. De Goma à Lubumbashi en passant par Kinshasa, Kisangani ou Mbuji-Mayi, de Mbandaka à Matadi, les candidats de l'opposition sont en tête dans l'écrasante majorité des bureaux. S'agissant des élections présidentielles, Martin Fayulu, alors soutenu par les principaux leaders de l'opposition a le vent en poupe. Le premier résultat le crédite gagnant, y compris dans à Kinshasa.

C’est pourtant Felix Tshisekedi qui sera investi président de la république ce 24 janvier 2019. Quelques jours plus tôt, lorsque, notamment, la CENI annonce les résultats des élections présidentielle, les rues de Kinshasa sont inondées des fanatiques de l’UDPS, mais pas seulement. Enfin Kabila va quitter le pouvoir, nombreux se disent. La lutte aura au moins servi à quelque chose. Les fuites de la CENI et de la CENCO ont été publiées quelques jours plus tôt par le Congo Research Group, RFI, TV5 et Financial Times. Ces derniers avaient pourtant contredit les résultats officiels de la CENI, publié alors que la compilation des résultats avait encore lieu dans plusieurs centres de compilations. Les protestations de l’Union Africaine et des chancelleries occidentaux n’y changeront rien. Les dés étaient jetés.

Pour justifier l’imposition de Felix Tshisekedi au mépris du vote populaire exprimé, l’argument de la stabilité sera plus souvent exprimé. En privé comme parfois en public certaines personnes évoquaient alors le risque d’implosion si Martin Fayulu était proclamé. “Il était très radical”, on pouvait entendre. “Il fallait donner des garanties au président sortant” renchérissaient-ils. Ainsi fut signé le “deal”: le fils Tshisekedi, malgré son faible résultat sera gagnant. Fayulu pourrait bien s’apitoyer sur son sort. Une frange du peuple quant à elle acclamera le nouveau Président: “le roi est parti, vive le roi!” L’espoir d’un changement sera nourri: l’opposant et fils d’opposant radical allait tenir ferme.

Un an plus tard, l’heure au bilan d’étape. L’instabilité politique bat son plein, dans un décor qui rappelle étrangement le lendemain de l'indépendance, le président menace son parlement et la présidente de la chambre basse menace à son tour le président. Le décor est planté. Depuis le début, l’opposition aphone a laissé place à des querelles interminables entre les deux alliés. La stabilité promise est loin d’être délivré, les théories du complot contre le président sont devenues monnaie courante, toute critique est considérée comme une tentative de déstabilisation du président, même lorsque cela concerne des travaux publics.

II.2. FCC-CACH: JE TE TIENS, TU ME TIENS

S’il est désormais évident que le FCC et le CACH sont liés par un accord, un an après la prestation de serment du président, cet accord est resté inconnu des congolais dans sa forme et dans son contenu. Une situation anormale étant donné que cet accord est destiné à la gestion de la chose publique. Les citoyens doivent être clairement informé de son contenu. Des nombreuses voix se lèvent pour demander la fin de cet accord, nous estimons qu’il faudra également le rendre public afin que le peuple se rende compte des dispositions par lesquelles il est gouverné.

Pour l'heure, la population congolaise assiste, impuissante, à un jeu de menaces réciproque entre deux alliés censés vivre la concorde en coalition. Le Président Tshisekedi et CACH devraient cesser de servir de gilet pare-balle à une minorité qui a prospéré en maintenant le peuple dans la misère.

II.3. UN GATEAU TROP PETIT : EXECUTIF MULTICEPHALE

Suite à des pourparlers interminables entre Kabila et Félix Tshisekedi, la composition et publication du gouvernement congolais avaient pris un temps considérablement long, un record en RDC. Ce fait a laissé ainsi la Présidence de la République à elle seule la latitude de décider avec tous les scandales et effets collatéraux qui ont suivis (passation de marchés publics de gré à gré en tout opacité, les scandales de corruption et détournements).

Un élément marquant de la première année de la présidence Tshisekedi c'est le nombre étonnamment grand de membres du gouvernement mais également des conseillers à la présidence. A la soixantaine des ministres s'ajoute la centaine des conseillers dont presque la moitié ont rang de ministre et dont seulement une poigné travaille réellement, selon des sources au sein de la présidence.

De ces conseillers, on trouve bien évidemment des membres de l'UDPS et l'UNC, les deux partis formant la coalition CACH mais également des nombreux amis et soutiens au président. Plusieurs ont été cité dans des nombreux scandales de corruption dont celui des fameux 15 millions mais également parmi les bénéficiaires des marchés de gré à gré délivré par la présidence de la république dans le cadre des travaux de 100 jours.

Le gouvernement éléphantesque, avec multiplicité des portefeuilles dans le but de satisfaire tous les partis politiques, certains ministères figurant n'ayant aucune substance, des coquilles vides, avec comme conséquence, l'impact significativement négatif sur le budget car c'est un gouvernement budgétivore.

La Lucha avait même fait des propositions sur l'équipe gouvernementale qui ne devait pas dépasser 45 membres. Propositions rejeté! Les cabinets politiques des ministres, sont aussi budgétivores que pléthoriques, qui jusqu'à ce jour certains ministres fonctionnent sans équipes reconnues…

La collaboration entre ministres s'est avérée très difficile. La méfiance et contradiction demeure entre les membres du gouvernement. Selon que les ministres sont du camps FCC ou CACH, ils

ont tendance à se mettre le bâton dans la roue. Tel est le cas des ministres de la décentralisation et de l'Intérieur, de la Justice et des affaires foncières, etc.

S'agissant des provinces, depuis le cycle électoral de 2006, la RDC peine à organiser les municipales, ce qui ne permet pas à la population de participer directement à la gestion de la cité avec de simples contrôles.

Les dernières élections des sénateurs et Gouverneurs par les députés provinciaux ont été entachées d'irrégularités, corruptions et trafic d'influences. Ce qui, souvent sont à l'origine de multiples motions de défiance à l'encontre des gouverneurs de provinces. L'an 1 fut caractérisé par des vagues des destitutions des gouverneurs.

Ce régime de coalition (deal) est loin d'être une solution pour le peuple d'autant plus que les protagonistes ne pensent qu'à se faire des guerres de fois ouvertes.

Chapitre troisième : JUSTICE ET DROITS HUMAINS

Le président Félix Tshisekedi s'était engagé à « déboulonner » le système de son prédécesseur, symbole d'injustice, crimes de sang, crimes économiques et nombreuses violations des droits humains. Une année après, le système aurait-il été déboulonné ? Y aurait-il des signaux probants au-delà de tout doute raisonnable à croire que l'instauration de la justice et le respect des droits humains sont effectifs ou en voie de l'être ?

A ce qui concerne la justice et les droits humains, le constat est sans appel : le système reste en place et s'est d'ailleurs intensifié grâce aux nouveaux arrivants au banquet. De surcroît, il semble qu'il ne faille pas perdre de vue que la velléité de ne pas « fouiner dans le passé » est diamétralement opposée à l'engagement de « déboulonner », qui du reste demeure l'une des promesses populistes qui ont tendance à se cacher derrière des discours d'apparence correcte sur la forme mais au fond sans être suivies des actions concrètes. Il n'en demeure pas moins que s'accommoder à l'impunité au nom d'un prétendu "realpolitik" au détriment de la justice et le respect de droits fondamentaux écarte substantiellement la RDC de la trajectoire d'un État de droit.

III.1. DE LA RELATIVE REOUVERTURE DE L'ESPACE CIVIQUE, PUIS RETOUR AUX VIEILLES HABITUDES

En 2016, l'éventualité d'un troisième mandat à la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel du président Joseph Kabila a provoqué une crise politique. L'opposition et la société civile ont décidé de protester pour exiger des élections équitables sans Joseph Kabila.

Les organisations de la société civile et les mouvements citoyens étaient en première ligne. Les manifestations pacifiques furent réprimées dans le sang, plusieurs personnes tuées, détenus ou blessés. C'est dans ce contexte qu'eu lieu les élections. Le 24 janvier 2019, le nouveau président prêta serment en s'engageant à respecter les droits de l'homme. Pendant les premiers mois de 2019, il a été noté une relative réouverture de l'espace civique et une volonté de changement. Hélas, cela n'a pas duré, dès le mois d'avril les premières manifestations ont été réprimées et notamment celles de la Lucha à Kananga, Goma et Beni jusqu'au cas les plus récents: l'interdiction de la marche de Martin Fayulu en date du 17 janvier 2020, et la tentative d'arrestation de l'avocat Firmin Yangambi à Kisangani lors d'une conférence le 18 janvier 2020.

III.2. DE L'IMPUNITÉ DES CRIMES DU PASSE ET DU PRÉSENT

Les congolais et congolaises qui ont enduré deux décennies de conflits armés réclament justice. Ils plaident pour que tout processus de paix prenne en compte la nécessité de rendre justice à toutes les victimes des conflits armés et des violations des droits de l'Homme dont les auteurs et les commanditaires sont pour certains identifiés et certains occupent d'ailleurs des responsabilités notamment en RDC, au Rwanda et en Ouganda. Un exemple parmi tant d'autres, les massacres des Makobola dont l'on célèbre le vingt et unième anniversaire sans que justice soit rendue. Ce massacre fut perpétré par l'armée rwandaise Rwanda, l'armée burundaise et le Rassemblement Congolais pour la Démocratie dont l'un des dirigeant de l'époque n'est d'autre que l'actuel ministre de la décentralisation, monsieur Azarias Ruberwa.

Aujourd'hui encore, plusieurs crimes et violations des droits humains continuent à être commis en toute impunité à Beni où l'on dénombre plus de 3000 morts depuis 2014. Plus récemment à Djugu en Ituri, au Tanganyika, au Kasaï et à Yumbi. Entre le 16 et 18 décembre 2019, les Nations unies parlent d'au moins au moins 535 civils qui ont été assassinés dans des attaques planifiées et organisées en territoire de Yumbi. Elles pourraient être qualifiées de crimes contre l'humanité. Alors que la justice militaire avait annoncé qu'une quarantaine de personnes avait été arrêtées et acheminées à Kinshasa, plus d'une année, le procès tarde toujours à commencer et les personnes qui sont soupçonnées d'être des commanditaires de ces massacres se retrouveraient au sein des institutions de la République. Au Kasaï des milliers des personnes qui ont fui les exactions commises par les miliciens Kamwina Nsapu et certains éléments de la Police Nationale Congolaise continuent de vivre dans des conditions inhumaines alors que les instigateurs de cette crise bénéficient toujours d'impunité. Ces mêmes personnes qui sont citées dans les enquêtes sur les charniers de Maluku. A ce jour, les auteurs n'ont pas encore été inquiétés certains se trouvant encore au sein des forces de sécurités, des renseignements et dans

la territoriale

En toute état de cause, les nouvelles autorités ont envoyé des mauvais signaux à toutes les victimes qui attendent Justice. Certains faits corroborent avec véhémence cette hypothèse :

- Classement sans suites des enquêtes sur la corruption flagrante qui a caractérisé les élections sénatoriales et des gouverneurs de provinces.
- Au lieu de demander le transfèrement et l'extradition des ex-rebelles M23 se trouvant au Rwanda pour qu'ils viennent répondre des nombreux crimes dont ils sont accusés, une lettre d'un service de la présidence faisait au demeurant étant de l'éventualité d'une amnistie en leur faveur, d'où la demande de retrait de poursuite judiciaire contre ces criminels.
- Avoir cautionné le report des audiences de la Cour Internationale de Justice, qui devraient porter sur les réparations des pillages menés par l'armée ougandaise lors de la deuxième guerre du Congo.
- La légèreté dans la diligence des enquêtes et leur classement sans suite dans les litiges mettant en exergue les détournements de deniers publics, retro commission (affaire 15M, 200M, …).
- Absence de sanctions politiques, disciplinaires exemplaires. Ceci conduit à la recrudescence des scandales, en ce compris l'immoralité et manque d'éthique dans le chef des autorités. (Ex : Gouverneur du Bas Congo),
- Le maintien en fonction des officiers militaires sous sanctions internationales et ceux qui collaborent avec les miliciens en leur fournissant des équipements et renseignement.

III.3. CAPITULATION DEVANT UN APPAREIL JUDICIAIRE INJUSTICE ET UN APPAREIL SECURITAIRE POURRIS

La justice et les droits de l'Homme est l'un des secteurs où l'ancien régime a failli lamentablement. L'appareil judiciaire a été utilisé par le pouvoir pour taire les voix dissidentes au travers des procès bidon, des chargées fabriquées et des condamnations motivées politiquement. La cour constitutionnelle a servi a légitimé les lois liberticides et anti démocratiques, elle a prolongé illégalement le pouvoir du président Kabila grâce à une interprétation douteuse de la constitution. Les nominations des magistrats des parquets et juges des cours et tribunaux ont été basée sur du clientélisme et des appartenances politiques entachant ainsi le sacro-saint principe de l'indépendance de la Justice.

Les cours et tribunaux n'ont pas servi de bouclier pour les citoyens contre un pouvoir prédateur,

oppressant et illégitime. L'avènement des nouvelles autorités en 2019 aurait dû marquer une rupture avec le système du passé et rétablir la justice étant donné la promesse de déboulonner. Cependant, il est à déplorer qu'au-delà des promesses, la première année du Mandat du président Tshisekedi s'est caractérisée par une capitulation devant une justice devenue injuste et d'un appareil sécuritaire devenu tortionnaire des celles et ceux qu'il est censé protégé.

Le président qui ne tarit pas de faire des références aux versets bibliques, au risque de fâcher le caractère laïc de la RDC, n'aurait-t-il pas lu dans Proverbes 14:34 que « la justice élève une nation »? Le secteur judiciaire caractérisée par la corruption et le manque d'indépendance pendant le régime passé devrait être une priorité pour le nouveau gouvernement. Il y a un réel besoin de transparence et les nouvelles mises en place dans le secteur judiciaire sont plus que nécessaires.

Chapitre quatrième : ENJEUX ÉCONOMIQUES

La gouvernance économique a gravité autour de plusieurs scandales financiers. Si quelques efforts en termes d'accès aux informations sur la vie économique du pays ont été consentis, les efforts pour contenir plusieurs scénarios ayant dérogé à la loi sont passés inaperçus face à un appareil judiciaire indifférent. Cela ouvre, nous le redoutons, la brèche d'une impunité à grande échelle des crimes économiques. Les anomalies qui ont caractérisé la gouvernance économique et sociale de l'an 1 de Tshisekedi auront réussi à mettre en difficulté ses véritables motivations de résoudre les défis socio-économiques de base. Le panier de la ménagère a été sensiblement secoué par la hausse vertigineuse des prix ET la dépréciation de la monnaie congolaise.

En effet, l'effort pour réprimer la corruption dans la gouvernance économique s'est limité au simple discours, ce qui transparaît peu d'espoir pour relever le niveau de vie de la population d'un des pays les plus riches, au regard de ses ressources, mais toujours paradoxalement classé par la Banque Mondiale dans le top 5 des pays qui regorge un grand nombre des pauvres au monde.

IV.1. EXPLOSION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES

L'année écoulée, le trésor public a enregistré un déficit de 331 millions USD. Plusieurs dépenses ont été engagées et plus orientées vers institutions. Avec une prévision budgétaire en 2020 de 155,57 millions USD, soit une hausse de 94% par rapport à 2019, la présidence dépasse la majeure partie des secteurs vitaux et risque de franchir cette barre prévisionnelle. Déjà ses dépenses entre janvier et novembre 2019 ont dépassé la barre de 170 millions USD faisant ainsi transparaître une loi programmée d'inégalités dans le pays terrassé par la pauvreté. Ce gaspillage

des fonds du contribuable a fait échos dans d'autres institutions, particulièrement la primature où deux cabinets de deux Premiers ministres, le sortant et l'entrant, étaient en charge du trésor public suite aux interminables négociations de partage de postes entre les membres de la coalition au pouvoir (FCC & CACH). Plusieurs missions à l'étranger ont également saigné le trésor public. Plus de 20 voyages à l'étranger avec des délégations éléphantesques ont eu raison de l'argent du contribuable.

Les obsèques de Etienne Tshisekedi, ancien Premier Ministre et père de l'actuel Président ont écouté au trésor public plusieurs millions de dollars. Officiellement 2,5 millions du trésor public sont sortis du trésor public pour une cérémonie de quelques jours dont 500.000 USD alloués à la construction du mausolée alors qu'en mars 2017 son coût représentait moins d'argent, soit 250.000 USD. Le paradoxe est qu'à ce jour le mausolée n'a jamais été achevé.

L'édition 2019 de la Coupe d'Afrique des Nation (CAN) organisée en Égypte entre juin et juillet 2019 a été une autre opportunité de sucer le trésor public. Une délégation Cent septante-trois personnes a été entièrement supportée à par trésor public sans compter des sommes qui étaient réservées à nos léopards.

IV.2. PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Les antivaleurs tels que le favoritisme, la légèreté et l'opacité ont été les maîtres mots dans la passation de marchés publics au détriment normes prévues dans la loi y afférente. Les contrats de plusieurs millions de dollars américains ont été attribués par la méthode gré à gré à des sociétés pour exécuter certains travaux. Dans le cadre du programme de 100 jours, la société USD HUSMAL SARL créée six semaines plus tôt s'était vue attribuer le marché pour ériger les maisons préfabriquées à Kinshasa pour un montant de 57 millions de dollars américains. La société Démocratic Congo High Tech construction Company (DCHTCC) Sarl s'était vue aussi attribuée de gré à gré un contrat chiffré à 180 millions d'euros pour la construction et de réhabilitation des bâtiments abritant la résidence et les bureaux du Président de la République, et les bureaux de ses collaborateurs à la cité de l'Union Africaine.

IV.3. CRISE DU MAÏS

Le maïs constitue un aliment de base pour la majorité des congolais. L'année dernière, une grave crise qui a secoué plusieurs provinces suite à la pénurie de cette denrée. Incapable de résoudre immédiatement la crise par la production interne, l'État congolais a dû se tourner vers l'extérieur. La province du haut Katanga par exemple n'a pas pour autant réussi à endiguer la crise, malgré plusieurs mesures prises. Actuellement le sac de farine de 25kg se négocie à

40.000Fc (±25 USD). Au centre du pays, les provinces du Kasaï central et Kasaï oriental ont été frappées par la même crise. L'argent déboursé par le gouvernement central pour remédier à cette pénurie de la province du Kasaï oriental a été détourné. Il eût fallu attendre la récolte de décembre pour remédier tant soi peu à la cette crise. La crainte de voir la crise resurgir est réelle, en plus du défaut d'octroyer et faciliter les subventions aux agriculteurs, le programme du gouvernement dans le secteur agricole n'a toujours pas d'échos sur terrain.

IV.4. EXPLOITATION DES MINERAIS : SAGA MIBA

La relance de la Minière de Bakwanga (MIBA) était l'une des promesses phares du président Tshisekedi au Kasaï oriental. La reprise des activités de cette société était très attendue dans la région mais le président n'a donné aucun signal favorable sur terrain. En mi-novembre 2019, à la suite d'un scandale dénoncé par le Premier ministre Ilunga Ilunkamba dans une lettre adressée le 26 octobre 2019 au directeur de cabinet du Chef de l'État. Dans ce courriel, il ressort que le coordonnateur en charge de l'administration de services personnels du Président, Monsieur Dieudonné LOBO, avait donné un mandat spécial, au nom du Président mais à son insu à la société Saint Louis BGM d'effectuer les études pour l'exploitation industrielle du diamant à la MIBA. Ce deal obscur conclu aussi à l'insu du Ministre de Portefeuilles prendra une tout autre tournure à Mbuji-Mayi. Les études ont passé à l'exploitation du diamant sans avoir signé aucun contrat avec la société minière de MIBA. Le mandat spécial accordé sera annulé mais la société en question continue à œuvrer au Kasaï oriental.

Ce scandale est l'une des preuves que le cabinet du Président a en son sein certains affairistes. Le nettoyage de ce cabinet s'avère un impératif pour éviter les prochains scandales qui ternissent l'image du Président et de son action.

IV.7. ENCADRE SUR LE PROGRAMME DES 100 JOURS

Les travaux du programme de 100 jours lancés pour donner l'espoir aux congolais ont principalement été lancés à Kinshasa. À l'intérieur du pays plusieurs travaux prévus n'ont pas été réalisés. A titre d'exemple, les provinces de Mongala, des Kasaï, du Sankuru ou encore de Maï-Ndombe.., n'ont pas été concernées par ledit programme. Cela démontre que ce programme fut non seulement improvisé pour des considérations populistes, mais aussi il ressort clairement que ce programme a été axé sur la ville de Kinshasa. Comparativement à l'échelle nationale, l'effectivité partielle de ce programme demeure en dessous de la moyenne, encore que même à Kinshasa les quelques chantiers restent inachevés.

Le récent rapport de l'observatoire Congolais de la dépense publique (ODEP) a révélé plusieurs

incohérences et faiblesses budgétaires dans l'exécution de ce programme. Des marchés publics attribués par la méthode de gré à gré, la surfacturation de certains travaux notamment la construction des certaines écoles à Kinshasa.

Chapitre cinquième : LE SOCIAL DES CONGOLAIS

Dans son 1er discours à l'assemblée générale de l'ONU, Félix TSHISEKEDI avait présenté les priorités sociales de son mandat par ces termes *: « L'une de mes grandes priorités demeure le social, notamment la gratuité de l'éducation de base telle qu'exigée par la Constitution avec une augmentation de sa part du budget de 8 % à 20 % …* et créer une *meilleure adéquation formation-emploi et une couverture santé universelle pour plus de 8 millions des personnes supplémentaires d'ici fin 2020* ».

V.1. LE PROGRAMME DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Le 20 Août 2019, la porte-parole adjointe du président de la République, Madame Tina Salama avait annoncé sur son compte twitter que « l'enseignement primaire sera gratuit et effectif dès la rentrée prochaine de Classe ». Elle parlait de l'année scolaire 2019-2020 qui devrait commencer à septembre 2019. Plusieurs autres personnalités l'avaient confirmé et une circulaire avait été envoyée dans toutes les provinces par le secrétaire général de l'enseignement primaire pour expliciter les modalités de mise en œuvre de la décision du chef de l'Etat. Cette annonce était une bonne nouvelle pour la plupart des congolais et avait suscité un grand espoir auprès de la population. Mais dès la prochaine rentrée de classe soit en septembre 2019, la réalité était toute autre. Au lieu d'un début effectif de cours, il y avait eu un début effectif des grèves dans les écoles. Dans plus de 85% des écoles concernées du pays, les enseignants étaient en grève pour exiger les frais de fonctionnement des écoles, le salaire de Non Payés (NP) et de Nouvelles Unités (NU) et de ceux qui possèdent des numéros matricules. Ces mouvements de grève ont continué jusqu'au mois de décembre 2019. Dans les écoles où les grèves avaient été arrêtées, les parents et les enseignants avaient trouvé un compromis pour le paiement des salaires de NU et NP. Dans la ville de Bukavu au Sud Kivu par exemple, la solution n'a pas encore été trouvée dans certaines écoles jusqu'à ce jour.

Ces événements de grève et le retard dans le paiement des enseignants mécanisés ont contribué à réduire sensiblement la qualité de l'enseignement primaire cette année car des gestionnaires des écoles et les enseignants semblent être démotivés.

Il sied de noter que la gratuité de l'enseignement de base est une bonne mesure. Elle mérite d'être analysée profondément afin que les prochaines années soient bien préparées et

appliquées. La gratuité ne doit pas sacrifier la qualité de l'enseignement. Ceci dit, la réforme de l'éducation est une priorité afin de faciliter l'accès, d'améliorer la qualité et de valoriser les corps enseignants et administratifs.

V.2. LE SOCIAL DES MILITAIRES ET POLICIERS EN RDC

Le 25 janvier 2019, lors de la première réunion de Félix Tshisekedi avec le Conseil Supérieur de la Défense, tenue au palais de la nation, il avait été décidé d'améliorer le social des policiers et militaires des forces armées de la République Démocratique du Congo. Lors de sa campagne électorale, Félix avait inscrit ce secteur sur son agenda. A-t-il réussi à le concrétiser ?

Dans son programme d'urgence de 100 jours, le premier projet de Félix Tshisekedi était la construction des maisons préfabriquées au camp Tshatshi de Kinshasa. Le programme prévoyait 1000 maisons préfabriquées pour le seul camp mais seulement 300 avaient été construites.

Par rapport au salaire des policiers, le document de ressources humaines de la police que certains médias avaient consulté, renseigne que le barème des policiers avait été majoré de 20 000 FC soit 12,1$ au cours de l'an 1. Cette majoration insignifiante ne peut guère résoudre la misère la plus extrême dans laquelle vivent les policiers et leurs familles.

Nous encourageons le Président et le gouvernement de mettre en place un vaste programme de valorisation de casernes et camps des policiers d'une part et de penser à augmenter encore les salaires des hommes en uniforme afin qu'ils servent sous le drapeau avec fierté et dignité.

V.3. LA GESTION DES INONDATIONS, ACCIDENTS, NAUFRAGES ET AUTRES CATASTROPHES NATURELLES

Outre la guerre à l'Est du pays et la crise alimentaire ayant causé la perte en vies humaines, l'année 2019 a été marqué par des inondations, naufrages des accidents/crash d'avion et d'autres catastrophes qui sont pourtant évitables. Ces derniers ont fait périr plus de 500 congolais à Kalehe, Mbanza Ngungu, Sud et Nord Ubangi, Goma et Sankuru, Kinshasa, Mai-Ndombe, etc.

Contrairement à son prédécesseur, le Président s'est montré compatissant à l'égard des sinistrés, il a visité certaines des victimes et a compati avec certaines familles. C'est un acte est digne de notoriété et d'humanité.

Néanmoins, l'administration Tshisekedi a prouvé ses limites dans la gestion de ces désastres

ci-haut évoqués. Ce déficit se traduit par l'absence d'un plan officiel de contingence qui devrait prévoir la manière par laquelle le gouvernement devrait intervenir. Le comble est que l'administration semble ne pas être préoccupée à mettre en place une stratégie de prévention afin de limiter des nouveaux désastres similaires.

V.4. LA GESTION DES EPIDEMIES

A. La maladie a virus Ebola (ci-dessous MVE)

« Je suis sûr qu'avant la fin de cette année, l'épidémie d'Ebola sera complètement finie ». ***[15]***

Pendant sa prise de pouvoir, le président Félix Tshisekedi devrait s'impliquer dans la lutte contre l'Épidémie de la MVE était déjà à son 5ème mois notamment dans les zones de santé de Mandima, mabalako, Beni, Butembo, Katwa et Mambasa.

Le Président s'était montré très préoccupé par cette épidémie et avait entrepris des actions pour endiguer cette dernière. En juillet 2019, a procédé à la nomination du Dr Jean Jacques Muyembe pour diriger le secrétariat technique ad hoc.

Jusqu'au 22 juillet 2019, la riposte à cette épidémie était gérée par le Ministre de la Santé le Dr OLY ILUNGA qui entreprit des efforts pour arrêter la chaîne de transmission de la MVE. Il s'est opposé par ailleurs à l'introduction d'un nouveau vaccin, en raison de l'existence et de l'efficacité du premier qui était administré à une seule dose dans les zones affectées. Il demeure une forte controverse et opacité à propos de l'opportunité et l'efficacité de ce deuxième vaccin. (lire :http://www.luchacongo.org/ebola-vaccins-ou-business/).

Toutefois, il s'observe que les résultats positifs sont enregistrés sur terrain depuis ces dernières semaines. Le vœu de voir la MVE être complètement endiguée n'est plus loin d'être une réalité. Les autorités publiques, l'équipe ayant en charge la riposte, la population doivent veiller à ce que les efforts consentis et les avancées enregistrées jusqu'à ce jour soient sauvegardés et consolidés. Toute velléité de business et autres formes récupération négative de cette épidémie doivent être dénoncées et les auteurs doivent être poursuivis.

B. La Rougeole

Outre la MVE, épidémie de la rougeole tue par milliers des congolais sans que la riposte à cette maladie ne fasse autant d'intérêts que Ebola. Dans un article publié le 07 janvier 2020 sur le site de VOA Afrique [15], l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que : « L'épidémie de rougeole qui sévit en République démocratique du Congo est "la pire au monde" et a tué plus de 6.000 personnes en un an ». En outre MSF avait déploré le faible niveau de mobilisation du

gouvernement congolais dans la riposte contre la rougeole. Ce fait n'hésite pas de nourrir les suspicions sur des enjeux économiques et financiers mis en évidence dans la riposte contre Ebola.

En effet, depuis janvier 2019, l'OMS et d'autres ONG internationales avait déclaré l'existence de l'épidémie de la rougeole en RDC. Le 16 août 2019, l'ONG Médecin Sans Frontière avait affirmé qu'entre janvier et début août 2019, la rougeole a infecté plus de 145 000 personnes.

Plus de 18 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés à travers le pays selon l'OMS. Nonobstant ce vaccin, 6000 congolais ont péri. Ceci appelle une implication particulière du gouvernement et des études plus approfondies allant dans une perspective à la fois curative et préventive.

C. L'épidémie de Chikungunia au kongo-central

Le 25 mars 2019, l'épidémie Chikungunia était apparue dans la province du Kongo centrale et une partie de la ville de Kinshasa. Le gouvernement Congolais avait pris des mesures pour mettre fin à cette épidémie. La population avait été largement sensibilisée par le ministère provincial de la santé à observer les mesures appropriées d'assainissement. Cette action constitue un de succès du président dans la gestion des épidémies en RDC.

V.5. LE VOYAGE DU PRESIDENT ET LEURS RETOMBEES

« *Mes voyages ont déjà amené au pays plus d'un milliard de dollars* ». [16]

L'an 1 du mandat du Président Félix a été émaillé par plusieurs voyages. Le 05 février 2019 soit 12 jours après son investiture, le Président de la République avait effectué son premier voyage officiel en Angola où il avait rencontré son homologue Joao Lourenço. Le plus récent est son passage en Angleterre et en Suisse.

L'une des raisons de ces multiples voyages est la recherche des investisseurs étrangers, souligne-t-il. Néanmoins, il sied de mentionner que les investisseurs étrangers ne peuvent pas venir s'engager dans un pays où la corruption est institutionnalisée, où l'insécurité a atteint son summum et encore moins dans un pays où le climat des affaires n'est toujours pas assaini. Ces voyages n'ont pas à ce jour produit les effets escomptés. Par contre, ils ont coûté au trésor public des millions de dollars américains.

Les voyages lui ont plus préoccupé que la vie intérieure du pays. Même lorsque des congolais étaient massacrés région de Beni ou Kidnappés à Tanganyika, le Président ne pouvait pas annuler ses voyages. Il a effectué moins de voyage à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Il est plus qu'urgent que le Président équilibre ces déplacements à l'étranger et se focalise sur la gouvernance afin de réaliser ses nombreuses promesses. Par contre il devrait privilégier les voyages à l'intérieur du pays afin de donner des réponses effectives aux inégalités, injustices; crises socio-économiques, délabrement des infrastructures dans lesquelles est plongée la République.

Notons que le Président a effectué au moins 39 déplacements à l'étranger et a visité 30 pays. Il a parcouru au total **202 399 km**, soit l'équivalent de plus de 5 fois le tour de la terre à l'équateur, ou encore 562km par jour. Il a passé au total plus de 107 jours (3,5 mois sur 12) en déplacements à l'étranger, soit près **d'1/3 de son temps**, ou encore l'équivalent **de 5 mois de travail à temps plein**.

S'agissant de ses déplacements à l'intérieur du pays, le président a visité 8 provinces sur 26, environ 31 % de provinces.

Provinces	**Nombre de fois**
Haut-Katanga	1
Nord-Kivu	2
Ituri	1
Sud-Kivu	2
Sud-Ubangi	1
Kongo-Central	2
Tshopo	1
Kinshasa	Résidence

Ci-dessous le tableau reprenant les voyages à l'étranger du Président :

N°	Mois/année	Etat	Ville	Durée séjour	Itinéraire	Long. vol (km)	Nature voyage
1	Février 5, 2019	Angola	Luanda	1	Kin-Luanda	549	Officiel
2	Février 6-7, 2019	Kenya	Nairobi	2	Luanda-Nairobi	2760	Officiel
3	Février 7, 2019	République du Congo	Brazaville	1	Nairo-Brazza-Kin	2427	Officiel
4	Février 10-12, 2019	Ethiopie	Addis-Abeba	3	Kin-Addis-Kin	5960	32ème Sommet ordinaire UA
5	Février 26, 2019	Namibie	Windhoek	1	Kin-Windh-Kin	4072	Officiel
6	Mars 14-15, 2019	Kenya	Nairobi	2	Kin-Nairobi-Kin	4824	Sommet ONU Environnement
7	Mars 22-23, 2019	Uganda	Entebbe	2	Kin-Entebbe	1965	Officiel
8	Mars 23-25, 2019	Rwanda	Kigali	2	Enteb-Kigali-Kin	2005	Africa CEO Forum
9	Mars 27-30, 2019	Maroc	Rabat	4	Kin-Rabat	4857	Privé (santé)
10	Mars 30 - Avril 1, 2019	Sénégal	Dakar	2	Rabat-Dakar	2434	Investiture Macky Sall
11	Avril 2-6, 2019	Etats-Unis d'Amérique	Washington	5	Dakar-Wash-Kin	16960	Officiel
12	Mai 24-27, 2019	Afrique du Sud	Prétoria	3	Kin-Prétoria-Kin	2739	Investiture Ramaphosa
13	Juin 11-13, 2019	Guinée équatoriale	Malabo	3	Kin-Malabo	1155	54ème Assemblée BAD
14	Juin 13-14, 2019	Tanzanie	Dar es-Salaam	2	Malabo-Dar	3586	Officiel
15	Juin 14, 2019	Burundi	Bujumbura	1	Dar-Bujum-Kin	2717	Officiel
16	Juin 27-28, 2019	Zambie	Lusaka, Ndola	2	Kin-Lus-Ndo/-Kin	2660	Officiel, Expo Int. Ndola
17	Juillet 25-27, 2019	Nigeria	Abuja	3	Kin-Abuja-Kin	3480	Forum Fondation Tony Elumelu
18	Août 17-18, 2019	Tanzanie	Dar es-Salaam	2	Kin-Dar-Kin	5330	39ème Sommet SADC
19	Août 21, 2019	Angola	Luanda	1	Kin-Luanda-Kin	1098	Accord Rwanda-Ouganda

20	Août 25-31, 2019	Japon	Yokohama	6	Kin-Yok-Colombo-Kin	26724	7ème TICAD (Japon-Africa)
21	Septembre 15-20, 2019	Belgique	Bruxelles	5	Kin-Bruxelles	6224	Officiel
22	Sept. 21-oct. 3, 2019	Etats-Unis d'Amérique	New York	13	Bruxelles-New Y	5880	Assemblée Gén. ONU & privé
23	Octobre 3-5, 2019	Belgique	Bruxelles	2	New Y-Bruxelles	5880	Privé
24	Octobre 5-6, 2019	Italie	Rome	2	Brux-Rome-Kin	6321	Création Card. Ambongo
25	Octobre 16-17, 2019	Etats-Unis d'Amérique	Washington	2	Kin-Wash-Kin	21024	PAM
26	Octobre 23-25, 2019	Russie	Sotchi	3	Kin-Sotchi	5864	Sommet Russie-Afrique
27	Octobre 25-31, 2019	Serbie	Belgrade	6	Sotchi-Belgr-Kin	8604	Officiel
28	Novembre 7-8, 2019	Ghana	Accra	2	Kin-Accra-Kin	4086	Inconnu
29	Novembre 9-10, 2019	Uganda	Entebbe	2	Kin-Entebbe	1965	Officiel
30	Novembre 10-13, 2019	France	Paris	3	Entebbe-Paris	6140	Officiel
31	Novembre 14-15, 2019	Allemagne	Berlin	2	Paris-Berlin-Kin	7833	Officiel
32	Décembre 1er-2, 2019	Rép. Centrafricaine	Bangui	2	Kin-Bangui/Zongo-Kin	2062	Officiel/Indépendance RCA
33	Décembre 7-8, 2019	Rwanda	Kigali	2	Kin-Kigali	1658	Kusi Festival
34	Décembre 8-10, 2019	Kenya	Nairobi	2	Kigali-Nairobi-Kin	3155	Réunion pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique)
35	Décembre 17-18, 2019	Gabon	Libreville	2	Kin-Libreville-Kin	1672	Sommet CEEAC
36	Janvier 5, 2020	Angola	Benguela	1	Kin-Benguela-Kin	2718	Pas spécifié
37	Janvier 17-18, 2020	Vatican	Vatican	2	Kin-Rome	5126	Officiel
38	Janvier 18-21, 2020	Royaume-Uni	Londres	3	Rome-Londres	1435	Sommet UK-Africa
39	Janvier 21-23, 2020	Suisse	Davos	3	Londres-Davos-Kin	6450	Forum Davos
			TOTAL	107		202 399	KM

Chapitre sixième : LE GENRE ET LA PARTICIPATION DE LA FEMME

La faible participation des femmes dans les instances de prise de décision en RDC reste un réel problème tant pour les femmes elles-mêmes que pour les dirigeants de ce pays. Cela est dû à plusieurs facteurs dont les coutumes rétrogrades qui ne permettent aux femmes congolaises de s'épanouir. La loi électorale en vigueur qui n'a prévu aucune mesure contraignante pour exiger la parité des listes aux partis politiques l'est aussi. Cette loi et toutes les autres liées à la parité ont failli à cette mission. D'où une bonne remise en question.

En 2006, 8% d'élus femmes, en 2011, 60 femmes ont été élues et en 2018, 50 femmes. Cela montre clairement qu'il n'y a pas suffisamment d'avancée pour des postes à mandat électif.

Il est cependant à noter quelques innovations pour ce qui est des postes nominatifs. Avec ce premier gouvernement sous l'ère Tshisekedi, la femme participation au taux de 17% par rapport à 10% dans le dernier gouvernement de Kabila. Au-delà de tout, il y a eu des femmes plébiscitées à des postes clés. Pour la première fois, on a eu une femmes vice-premier ministre, une femme ministre des affaires étrangères, une présidente de l'assemblée nationale,

Disons que de tout temps, la représentativité de femmes congolaises aux différents niveaux de prise de décisions a été déficitaire et les dernières élections, malgré tous les espoirs affichés, n'ont pas réussi à corriger cette lacune.

Nous encourageons les autorités de la République d'initier des études sur la progression du nombre de femmes dans les institutions et les entreprises publiques. Le modèle de plusieurs pays de la région (Burundi, Rwanda, Afrique du Sud), démontre, qu'il est illusoire d'escompter atteindre une participation féminine égalitaire sans de mesures de quotas, de cooptation dans un premier temps.

Il est donc important de privilégier ce genre de mesures en premier jusqu'au moment où le potentiel politique de la femme resté inexploité sera pris en compte autant que son engagement social et sa participation économique.

CONCLUSION

1. Le bilan de l'an 1 du président Félix Tshisekedi est non concluant et ouvre au pessimisme.
2. Plusieurs promesses données, populistes et ayant tendance à se cacher derrière des discours d'apparence correcte sur la forme mais au fond sans être suivies des actions concrètes.
3. Il y a eu peu des signes encourageants, essentiellement sur la manière avec laquelle le pays est géré par la coalition FCC-CASH avec autant de scandales financiers et économiques.
4. « Le peuple d'abord » reste un slogan creux. Le partage du pouvoir et les intérêts égoïstes individuels ont été privilégié au détriment de l'intérêt général des congolais!
5. Les réformes attendues ne seront peut-être pas engagées car les institutions semblent être dans une tension politique latente. Les sorties médiatiques des membres de la coalition au pouvoir en sont une preuve irréfutable.
6. Les quelques avancées enregistrées dans certains domaines doivent être sauvegardées et consolidées.

Le Président Félix Tshisekedi doit comprendre que son premier patron c'est le peuple Congolais. C'est ce peuple dont il faut craindre l'impatience et la révolte au cas où ses attentes ne sont pas satisfaites. La satisfaction du peuple congolais doit devenir sa première et sa seule priorité.

Nous l'encourageons notamment à :

- ➢ S'émanciper du "deal" qui lui engloutit dans une léthargie d'incapacité.
- ➢ S'impliquer pour la restauration de la paix et la sécurité durable à l'Est du pays.
- ➢ Prendre le courage d'écarter tous les officiers militaires sous sanctions internationales.
- ➢ Mettre rapidement en œuvre un programme cohérent de démobilisation, désarmement et réinsertion des combattants qui quittent les groupes armés, et définir une politique cohérente, efficace de réinsertion sociale afin de limiter le recyclage des criminels dans l'armée et la police nationales.
- ➢ Initier rapidement la réforme de la constitution, de la loi électorale, de la CENI et de la justice en vue de renforcer la démocratie participative, la transparence, la légitimité et la foi des citoyens.
- ➢ Faire de la lutte contre la corruption et l'impunité une urgence ce premier trimestre de l'an 2 de son mandat.
- ➢ Initier des réformes profondes et nécessaires dans le domaine de l'enseignement, la santé et l'administration publique afin d'assurer le bien-être collectif et une réelle justice sociale.
- ➢ Mettre rapidement en œuvre la réponse multisectorielle à l'épidémie d'Ebola et la rougeole.

- Commanditer rapidement l'audit indépendant de la gestion financière et de la gestion des personnels de toutes les institutions, les établissements publics, entreprises publiques, et les administrations publiques au niveau national et provincial ;
- Initier une gouvernance basée sur la performance, avec la signature de contrats de performance et leur évaluation régulière (au moins deux fois par an) avec tous les responsables gouvernementaux, de la base au sommet ;
- Initier des états généraux dans les secteurs clés de la vie nationale (sécurité, éducation, santé, infrastructure, environnement, industrie, agriculture, élevage, services financiers...) en vue de dégager des actions à court, moyen et long terme pour son administration, et les mettre effectivement en œuvre avec la complicité des acteurs concernés ;
- Mettre en place un programme d'encadrement des jeunes désœuvrés sur l'ensemble du territoire national afin de les former aux métiers et canaliser leur énergie à contribuer à la productivité et au développement des infrastructures de la RDC ;
- Initier le recensement général de la population et l'octroi de cartes d'identité digitales aux citoyens Congolais, et mettre ainsi un terme à l'anomalie d'un pays sans fichier national des citoyens et sans cartes d'identité depuis plus de 20 ans.

APPENDICE :

POSITION DE LA LUCHA SUR LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS, SUR SES PRINCIPALES ACTIONS AU COURS DE 2019, ET SUR SES AMBITIONS POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES.

Depuis 2015, le peuple Congolais a courageusement lutté pour préserver sa constitution et obtenir l'alternance politique au prix des lourds sacrifices. Poussé au bout et convaincu d'avoir tout mis en œuvre pour assurer un boulevard à son « dauphin », Kabila a fini par organisées les élections présidentielles et législatives. Le peuple Congolais s'est mobilisé pour voter les meilleurs parmi les candidats autorisés à concourir. Le peuple Congolais a triomphé. Le « dauphin » de Kabila a essuyé une cuisante défaite, tout comme la plupart des médiocres de tous les bords politiques. Malheureusement, incapables d'accepter la défaite, et conscients des conséquences de leur départ du pouvoir sur les crimes qu'ils ont commis et les richesses qu'ils ont frauduleusement accumulées, Kabila et ses acolytes ont carrément choisi d'ignorer les résultats issus des urnes, à quelques exceptions près en ce qui concerne les députés nationaux et provinciaux. Ainsi, la CENI a publié des « élus » issus pour la plupart des laboratoires politiques de Kinshasa, et non des bureaux de vote.

La LUCHA reste convaincue que les « résultats » publiés par la CENI ne reflètent pas la crédibilité et la transparence vue l'ambiguïté autour de son mode de publication. La CENI devrait publier le résultat bureau par bureau et permettre ainsi au peuple Congolais d'être sûr que ses choix ont été respectés. Affirmer ceci comme nous l'avons fait, ce n'est pas défendre un camp contre un autre, c'est défendre l'expression souveraine du peuple, qui est l'essence même de toute élection dans une démocratie. Toutes choses restant égales par ailleurs, la LUCHA avait pris acte de la proclamation définitive de résultats aux élections du 30 décembre et avait constaté ce fait. Elle continue à exiger à toutes les autorités issues de ce processus électoral d'œuvrer pour l'amélioration rapide de la situation sécuritaire, la lutte contre l'impunité et la corruption, le respect des libertés fondamentales, la justice sociale et la dignité pour tous les Congolais. En agissant ainsi, elles pourraient tant soit peu palier au déficit de légitimité démocratique qui reste avérée et elles pourront ainsi être jugées sur leurs actes. Cela étant, ceux qui croient avoir réussi un coup de maître en détournant le choix du peuple souverain se trompent : la légitimité indispensable à tout gouvernement ne se vole pas et ne s'impose pas ; elle se gagne ! Tout comme le respect et la considération dont on a besoin pour asseoir son autorité. L'expérience du régime de Joseph Kabila est assez éloquente pour savoir que l'on ne peut gouverner un peuple par défi ni par démagogie.

La LUCHA estime avoir fait sa part dans une lutte pour l'alternance aussi éprouvante que clivante. Aussi, la LUCHA, sans se résigner, continue à jouer un rôle constructif à l'avenir en se focalisant sur ses activités d'éveil citoyen et d'actions citoyennes sur les thématiques économiques, sécuritaires et sociales.

C'est dans cette perspective qu'en 2019 la LUCHA s'est impliquée à fond pour la restauration de sécurité à Beni en soutenant la FARDC, par des actions de citoyennes et pacifiques. La situation de Beni demeurant par ailleurs précaire, est l'un des fronts principaux que la LUCHA compte entreprendre en 2020.

Enfin, la LUCHA réaffirme son engagement pour la justice en faveur des toutes les victimes des crimes perpétrés les années 1990 ainsi que les martyrs de la démocratie. C'est de cette manière que nous pouvons honorer la mémoire de nos camarades Luc Nkulula, Obadi Muhindo et Rossy Mukendi et à tous les autres martyrs de la démocratie et de la paix connus ou anonymes. Elle s'oppose catégoriquement à toute idée de pardon et d'impunité sans vérité ni justice, au nom d'une prétendue réconciliation nationale.

NOTES

[1] La constitution de la RDC à son article 220 limite à 2 le nombre de mandat comme Président de la République.

[2] Les congolais (les partis politiques de l'opposition, la société civile, les mouvements citoyens) et la communauté internationale avaient exigé le respect de la constitution. Cependant, les manifestations avaient été réprimées causant plusieurs morts, des arrestations, des blessés et des exilés.

[3] La CENI a décidé de priver aux citoyens de trois entités à voter le 30 décembre 2018 sur proposition du gouvernement congolais. Cette mesure avait été controversée dans le paysage politique congolais étant donné que ces zones sont acquises à l'opposition. Certains observateurs l'ont qualifié de mesure politique.

[4] La CENI et la Cour Constitutionnelle étaient jugées partielles au profit du régime de Joseph Kabila selon nombreux observateurs.

[5] La CENCO annonce tenir le nom du vainqueur des élections présidentielles et invite la CENI a publié les résultats qui reflètent la vérité des urnes. https://actualite.cd/2019/01/04/rdc-la-cenco-dit-connaitre-le-vainqueur-de-la-presidentielle

[6] https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview

[7] Selon le PNUD et la Banque Mondiale, l'indice de pauvreté en RDC est à 73%, ce qui fait que la RDC se place en meilleure position de pays le plus pauvre au Monde. https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview

[8] Le parti politique Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) dont est issu l'actuel président a durant 37 ans fondé son combat sur les valeurs du socialisme résumé dans un cri de ralliement et slogan dit « le peuple d'abord ».

[9] L'armée congolaise a annoncé avoir récupéré le bastion des ADF dit « Medina ». Ce succès opérationnel est significatif et décisif dans les opérations qui visent à éradiquer les rebelles ougandais.

[10] La loi sur la passation de marchés publics en RDC fixe les critères et les modalités pratiques d'attribution d'un marché. http://www.droit-afrique.com/upload/doc/rdc/RDC-Code-2010-des-marches-publics.pdf

[11] « Je suis là pour déboulonner le système dictatorial qui était en place… », Propos de Felix Tshisekedi à Washington lors d'une conférence au conseil sur les relations étrangères le 4 avril 2019.

[12] « Je ne ferai pas ce travail d'aller fouiner dans le passé », Propos de Felix Tshisekedi au cours d'une interview accordée au journal Le Monde et à TV5 Monde en date du 22 septembre 2019.

[13] ONU, https://news.un.org/fr/story/2019/03/1038491

[14] Félix Tshisekedi lors de sa visite de la population à Beni

[15] https://www.voaafrique.com/a/plus-de-6-000-morts-dans-la-pire-%C3%A9pid%C3%A9mie-de-rougeole-au-monde-(oms)-/5235927.html

TABLE DES MATIERES

O. INTRODUCTION 1

0.1 Cadrage global 1

0.2. Objectif et mÉthodologie 3

Chapitre premier: SÉCURITÉ ET PAIX 4

I.1. Beni Et Ituri 5

I.2. FDLR. 6

I.3. Processus de dÉmobilisation et rÉinsertion 6

I.4. Relation avec les pays, voisins 7

I.5. Monusco et FIB, une mission inopÉrante 8

Chapitre deuxième. II. POLITIQUE 9

II.1. Démocratie à l'autel d'une soit disant "stabilité" 9

II.2. FCC-CaCH: Je te tiens, tu me tiens 10

II.3. Un gâteau trop petit : Exécutif multicéphale 11

Chapitre troisième : JUSTICE ET DROITS HUMAINS 12

III.1. De la relative réouverture de l'espace civique, puis retour aux vieilles habitudes 12

III.2. De l'impunitÉ des crimes du passe et du prÉsent 13

III.3. CAPITULATION DEVANT UN APPAREIL JUDICIAIRE INJUSTICE ET UN APPAREIL SECURITAIRE POURRIS 14

Chapitre quatrième : ENJEUX ÉCONOMIQUES 15

IV.1. EXPLOSION DES DEPENSES INSTITUTIONNELLES 15

IV.2. PASSATION DES MARCHES PUBLICS 16

IV.3. CRISE DU MAÏS 16

IV.4. EXPLOITATION DES MINERAIS : SAGA MIBA 17

Chapitre cinquième : LE SOCIAL DES CONGOLAIS 18

V.1. LE PROGRAMME DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE 18

V.2. LE SOCIAL DES MILITAIRES ET POLICIERS EN RDC 19

V.3. LA GESTION DES INONDATIONS, ACCIDENTS, NAUFRAGES ET AUTRES CATASTROPHES NATURELLES 19

V.4. La gestion des épidémies 20

A. La maladie a virus Ebola (ci-dessous MVE) 20

B. La Rougeole 20

C. L'épidémie de Chikungunia au kongo-central 21

V.5. Le voyage du président et leurs retombées 21

Chapitre sixième : LE GENRE ET LA PARTICIPATION DE LA FEMME 25

CONCLUSION 26

APPENDICE : 28

POSITION DE LA LUCHA SUR LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS, SUR SES PRINCIPALES ACTIONS AU COURS DE 2019, ET SUR SES AMBITIONS POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES. 28

NOTES 30

TABLE DES MATIERES 31